



# Présentation des professions, des compétences requises et des salaires dans le secteur de la construction résidentielle

Association nationale des agents du bâtiment des premières nations

10 novembre 2021

[WWW.FNNBOA.CA](http://WWW.FNNBOA.CA)

(Orientation paysage)

*Avertissement*

*Le présent document est disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.fnboa.ca](http://www.fnboa.ca). En utilisant les informations du présent document, vous acceptez d'engager votre seule responsabilité. L'ANABPN décline toute responsabilité quant aux profils présentés dans le document. Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées. Pour toute question, veuillez contacter l'ANABPN à l'adresse suivante : [info@fnboa.ca](mailto:info@fnboa.ca).*

Version 1 : 10 novembre 2021

## Table des matières

1	Introduction .....	1
2	Mécanicien/mécanicienne en réfrigération.....	3
3	Entrepreneur/entrepreneuse en climatisation.....	5
4	Architecte paysagiste.....	7
5	Architecte de bâtiments résidentiels .....	9
6	Opérateur de pelle rétrocaveuse .....	10
7	Homme/femme à tout faire d'immeuble .....	13
8	Charpentier/charpentière de finition.....	15
9	Menuisier-monteur/menuisière-monteuse de charpentes .....	17
10	Finisseur/finisseuse de béton .....	19
11	Contremaître/contremaîtresse de coffreurs de béton .....	21
12	Poseur-finisseur/poseuse-finisseuse de cloisons sèches .....	23
13	Électricien/électricienne.....	26
14	Coffreur-fondations/coffreuse-fondations .....	28
15	Entrepreneur général/entrepreneuse générale .....	31
16	Ouvrier spécialisé/ouvrière spécialisée en systèmes de chauffage .....	33
17	Poseur/poseuse de matériaux isolants.....	35
18	Journalier/journalière en construction.....	37
19	Arpenteur-géomètre/arpenteuse-géomètre.....	40
20	Monteur/monteuse de charpentes en métal – charpenterie .....	42
21	Ouvrier / Ouvrière de construction résidentielle autochtone .....	44
22	Peintre .....	46

24	Plombier/plombière.....	48
25	Directeur/directrice de projets de construction.....	50
26	Couvreur/couvreuse.....	52
27	Entrepreneur/entrepreneuse en pose de parements extérieurs.....	54
28	Installateur/installatrice de panneaux solaires.....	56
29	Carreleur/carreleuse.....	58
30	Installateur/installatrice de fenêtres. Installateur/installatrice de portes.....	60
	Annexe A – Comment utiliser le site Web Guichet-Emplois.....	62
	Annexe B – Éducation et formation dans le secteur de la construction.....	62
	Annexe C – Organisme professionnel : Associations du secteur de la construction.....	63

# 1 Introduction

Le présent document vise à présenter les 30 principaux métiers de la construction résidentielle neuve. De nombreuses communautés autochtones embauchent dans ces métiers de la construction pour construire ou rénover des maisons, mais ignorent souvent l'expertise requise ou le salaire à payer pour ces métiers.

Les informations suivantes sont fournies :

1. Profession/Emploi – Intitulé du métier ou de la profession.
2. Classification nationale des professions – La Classification nationale des professions (CNP) est le système national canadien de description des professions.
3. Description – Liste des principales caractéristiques d'une profession particulière.
4. Tâches liées à l'emploi – Liste des tâches principales ou essentielles relatives à la profession.
5. Titres d'emplois similaires à cette profession – Termes qui décrivent des emplois ou des professions similaires.
6. Salaire (moyenne canadienne) – Il s'agit du salaire horaire moyen pour cette profession. Il existe un lien qui indique la moyenne pour toutes les régions du Canada.
7. Prérequis – Il s'agit des questions et des compétences nécessaires pour une certaine profession. Les prérequis sont les compétences et l'expérience qu'un employeur attend d'une personne pour qu'elle réussisse dans un emploi.
8. Certification professionnelle et permis d'exercice – Cette information indique si la profession est réglementée sur le plan professionnel. Il est important de vérifier si cette profession est réglementée dans votre région. L'entrepreneur doit être en mesure de fournir les documents requis. Autrement, il sera tenu de fournir une liste de ses plus récents programmes pédagogiques/de formation.
9. Compétence ou expertise – La personne maîtrise une technique spécifique ou des compétences liées à cette profession.
10. Compétences essentielles – Il s'agit des compétences essentielles pour cette profession. Pour plus d'informations, un lien est fourni pour cette profession.
11. Critères suggérés d'assurance – Les principales polices d'assurance qu'un entrepreneur « doit » souscrire pour réaliser des travaux dans la communauté sont définies. L'entrepreneur doit fournir les certificats nécessaires comme preuve d'assurance.

Les informations utilisées dans le présent document proviennent pour l'essentiel du site Web du gouvernement du Canada intitulé Guichet-Emplois ([www.guichetemplois.gc.ca](http://www.guichetemplois.gc.ca)). Le Guichet-Emplois est un service national d'emploi qui fournit des informations sur diverses professions. Ce service est une excellente source d'information. L'annexe A montre comment naviguer sur ce site Web afin d'embaucher des entrepreneurs pour divers emplois dans la communauté.

En quoi ces informations sont-elles utiles ?

- ✓ Elles donnent un aperçu des qualifications requises pour embaucher un entrepreneur.
- ✓ Elles permettent de déterminer si la profession est réglementée dans la province/le territoire et par quel organisme. Les communautés qui embauchent ces entrepreneurs peuvent demander ces certifications.
- ✓ Elles permettent de déterminer le salaire à verser à un entrepreneur. Le salaire moyen est indiqué en fonction de l'expertise et des compétences essentielles.
- ✓ Dans le cadre de tout processus d'appel d'offres ou d'approvisionnement, ces informations peuvent être fournies pour s'assurer que vous embauchez un entrepreneur qualifié.
- ✓ Elles déterminent les assurances requises que tous les corps de métier doivent souscrire pour assurer la protection de la communauté. Si une attestation d'assurance n'est pas fournie, l'entrepreneur ne doit pas être embauché.
- ✓ Bien qu'il soit très important d'embaucher des entrepreneurs locaux, ces derniers doivent posséder les qualifications nécessaires, notamment démontrer qu'ils ont de l'expérience et qu'ils ont récemment suivi des programmes pédagogiques/de formation dans leur métier respectif.

## 2 Mécanicien/mécanicienne en réfrigération

Emploi	Mécanicien/mécanicienne en réfrigération
Classification nationale des professions	7313
Description	Les mécaniciens en chauffage, réfrigération et climatisation installent, entretiennent, réparent et révisent des installations de climatisation centrale résidentielle, des installations de réfrigération et de climatisation de type commercial ou industriel et des systèmes combinés de chauffage, de ventilation et de réfrigération. Ils travaillent pour des entrepreneurs en chauffage, réfrigération et climatisation, dans divers milieux industriels, pour des grossistes en alimentation, des bureaux d'ingénieurs et dans des entreprises de détail et des établissements de services et d'entretien. Ce groupe de base comprend les mécaniciens en transport sous froid.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lire et interpréter des bleus, des dessins ou d'autres spécifications;</li> <li>• mesurer et déterminer des points de repère en vue de l'installation;</li> <li>• assembler et installer à l'aide d'outils manuels ou électriques des éléments de réfrigération ou de climatisation, tels que des moteurs, des commandes, des jauges, des robinets, des pompes de circulation, des condenseurs, des humidificateurs, des évaporateurs et des compresseurs;</li> <li>• mesurer et couper des tuyaux et les raccorder en utilisant du matériel de soudage et de brasage;</li> <li>• installer et remettre en état des systèmes complets de chauffage, de ventilation, de traitement de l'air, de réfrigération et de climatisation, et chercher les causes des problèmes;</li> <li>• mettre des installations en marche et les soumettre à des essais d'étanchéité en utilisant des appareils d'essai;</li> <li>• recharger des installations avec du frigorigène, contrôler et tester les régulateurs, calibrer les systèmes et effectuer l'entretien de routine et le service;</li> <li>• réparer et remplacer des pièces et des éléments d'installations complètes de réfrigération, de climatisation et de ventilation, incluant les installations de chauffage thermodynamique;</li> <li>• installer, entretenir et réparer, s'il y a lieu, l'équipement dans les camions frigorifiques qui servent à transporter des aliments et des fournitures médicales;</li> <li>• établir, s'il y a lieu, des estimations de coûts pour les clients.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mécanicien/mécanicienne en réfrigération</li> <li>• mécanicien/mécanicienne en réfrigération dans les transports</li> <li>• mécanicien/mécanicienne en climatisation commerciale</li> <li>• apprenti mécanicien/apprentie mécanicienne en réfrigération et en climatisation</li> <li>• mécanicien/mécanicienne en climatisation centrale</li> <li>• mécanicien/mécanicienne en chauffage et en réfrigération</li> <li>• mécanicien/mécanicienne en chauffage, en ventilation et en climatisation (CVC)</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	32,29\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/7518/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/7518/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un programme d'apprentissage de trois à cinq ans ou plus de cinq ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en réparation de systèmes de réfrigération et de climatisation, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>• Le certificat de qualification pour les mécaniciens en réfrigération et en climatisation est obligatoire en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, et est offert, bien que facultatif, dans toutes les autres provinces et dans les territoires.</li> <li>• Le certificat de qualification pour les mécaniciens en transport sous froid est offert, bien que facultatif, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Colombie-Britannique.</li> <li>• Les mécaniciens qualifiés en réfrigération et en climatisation qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/7518/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/7518/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesurer et déterminer des points de repère en vue de l'installation</li> <li>• Assembler et installer des éléments de réfrigération ou de climatisation</li> <li>• Mesurer et couper des tuyaux et les raccorder par soudure ou brasage</li> <li>• Mettre des installations en marche et les soumettre à des essais d'étanchéité en utilisant des appareils d'essai</li> <li>• Recharger des installations avec du frigorigène, contrôler et tester les régulateurs, calibrer les systèmes et effectuer l'entretien de routine et le service</li> <li>• Interpréter le code du gaz</li> <li>• Installer, dépanner, réparer et remettre en état l'ensemble des systèmes de chauffage, de ventilation, traitement d'air, de réfrigération et de climatisation</li> <li>• Manipuler, récupérer et entreposer les fluides frigorigènes</li> <li>• Installer, entretenir et réparer l'équipement dans les camions frigorifiques qui servent à transporter des aliments et des fournitures médicales</li> <li>• Réparer et remplacer des pièces et des éléments d'installations complètes de réfrigération, de climatisation et de ventilation, incluant les installations de chauffage thermodynamique</li> <li>• Lire et interpréter des plans</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/7518/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/7518/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> – prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>

Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

### 3 Entrepreneur/entrepreneuse en climatisation

Emploi	Entrepreneur/entrepreneuse en climatisation
Classification nationale des professions	7301
Description	Les entrepreneurs et contremaîtres en mécanique supervisent et coordonnent les activités des travailleurs classés dans les groupes intermédiaires suivants : (731) Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles), (732) Mécaniciens/ mécaniciennes de véhicules automobiles), (733) Autres mécaniciens/mécaniciennes. Ils travaillent dans une gamme variée d'établissements; les milieux de travail sont indiqués dans les descriptions du groupe de base incluses dans les groupes intermédiaires susmentionnés. Les entrepreneurs peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• superviser, coordonner et planifier les activités des travailleurs chargés de réparer et d'entretenir des aéronefs, des locomotives et des wagons de chemin de fer, des machines et du matériel industriels, de la machinerie de construction et d'autre équipement lourd, des machines textiles et d'imprimerie, de la machinerie de chauffage et des fourneaux, des transformateurs et d'autre matériel électrique, des véhicules motorisés, des machines de climatisation et de réfrigération, des appareils électroménagers et d'autre machinerie, telle que des motocyclettes, des hors-bord et des motoneiges;</li> <li>• établir des méthodes de travail permettant de respecter les calendriers d'exécution et coordonner les activités avec les autres services;</li> <li>• commander du matériel et des fournitures;</li> <li>• résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité;</li> <li>• former des travailleurs ou veiller à leur formation;</li> <li>• recommander des mesures de gestion du personnel, telles que l'embauche et les promotions;</li> <li>• assurer le respect des normes de sécurité au travail;</li> <li>• rédiger des rapports de production et d'autres rapports;</li> <li>• gérer, s'il y a lieu, les opérations de leurs propres compagnies;</li> <li>• superviser, coordonner et planifier, au besoin, les activités des apprentis, des aides et des manœuvres.</li> <li>• Les entrepreneurs de petites entreprises peuvent exécuter des tâches généralement associées aux travailleurs des métiers qu'ils emploient, ce qui n'est généralement pas le cas pour les entrepreneurs de moyennes ou grandes entreprises ainsi que les superviseurs.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• entrepreneur/entrepreneuse en systèmes de chauffage</li> <li>• surveillant/surveillante d'atelier de réparation de véhicules automobiles</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• surveillant/surveillante d'atelier de réparation de petits moteurs</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de mécaniciens d'équipement lourd</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de mécaniciens en climatisation et en réfrigération</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de mécaniciens et d'inspecteurs d'aéronefs</li> <li>• contremaître/contremaîtresse d'électromécaniciens</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de mécaniciens de systèmes de chauffage</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de réparateurs de machines à imprimer</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de réparateurs de wagons</li> <li>• contremaître/contremaîtresse d'inspecteurs de l'entretien de matériel ferroviaire</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de mécaniciens de machines textiles</li> <li>• superviseur/superviseuse de techniciens d'entretien d'aéronefs (TEA)</li> <li>• superviseur/superviseuse de mécaniciens industriels</li> <li>• surveillant/surveillante d'atelier de réparation d'appareils ménagers</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	34,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6754/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6754/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Plusieurs années d'expérience en tant qu'ouvrier qualifié dans un métier correspondant sont habituellement exigées.</li> <li>• Un certificat de compagnon dans un métier correspondant est exigé.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	Nous n'avons pas de données sur les exigences en matière de certification professionnelle. Cette profession n'est pas réglementée au Canada selon nos dossiers. <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6754/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6754/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes de travail permettant de respecter les échéances et coordonner les activités avec les autres services</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6754/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6754/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p>

	<b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 4 Architecte paysagiste

Emploi	Architecte paysagiste
Classification nationale des professions	2152
Description	Les architectes paysagistes conçoivent, élaborent, planifient et gèrent la construction d'aménagements paysagers naturels, culturels et bâtis pour des projets commerciaux, des complexes à bureaux, des parcs, des terrains de golf et des projets résidentiels. Ils travaillent dans des firmes d'architectes et d'ingénieurs, des firmes de consultants en aménagement paysager, des organismes environnementaux et de développement du gouvernement, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• discuter avec les clients pour déterminer leurs besoins en aménagement paysager;</li> <li>• examiner et évaluer le terrain et concevoir un aménagement paysager en tenant compte des caractéristiques du paysage, des bâtiments, du climat, de l'usage futur et autres aspects;</li> <li>• préparer ou superviser la préparation des croquis détaillés des terrains, y compris les caractéristiques telles que les arbres, les arbustes, les jardins, les appareils d'éclairage, les allées, les patios, les terrasses, les bancs, les clôtures, les murs de soutènement et les fontaines;</li> <li>• préparer ou superviser la préparation des plans du terrain, des rapports, des croquis, des modèles, des photographies, des cartes, des études de l'utilisation du terrain et l'élaboration de plans de projets tels que le nivellement de terrain, le drainage ou la plantation et les détails de construction;</li> <li>• évaluer les coûts, préparer les devis descriptifs et étudier les soumissions de projets de construction d'aménagement paysager;</li> <li>• effectuer des études d'aménagement environnemental, y compris l'évaluation environnementale, la planification, la conservation et la reconstitution de sites historiques;</li> <li>• effectuer des études de planification physique dans les collectivités et les quartiers, prendre part à des études multidisciplinaires de conception urbaine, rédiger les lignes directrices de conception et élaborer des plans directeurs;</li> <li>• diriger et superviser, s'il y a lieu, les travaux de construction des aménagements paysagers.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• planificateur paysagiste/planificatrice paysagiste</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• architecte paysagiste</li> <li>• architecte spécialisé/architecte spécialisée en terrains de golf</li> <li>• Professions apparentées</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	33,90\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/5432/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/5432/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un baccalauréat en architecture paysagiste est exigé.</li> <li>• Une maîtrise en architecture paysagiste peut être exigée.</li> <li>• Un stage de formation de deux ans et la réussite d'un examen provincial sont exigés des architectes paysagistes en Ontario et en Colombie-Britannique.</li> <li>• Deux ans d'expérience en conception de paysages et une entrevue avec l'association provinciale ayant autorité sont habituellement exigés des architectes paysagistes dans les autres provinces et territoires pour l'obtention de l'accréditation.</li> <li>• La certification <i>Leadership in Energy and Environmental Design</i> (LEED) est offerte par le Conseil du bâtiment durable du Canada et peut être exigé par certains employeurs.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/5432/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/5432/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter avec les clients pour déterminer leurs besoins en aménagement paysager</li> <li>• Examiner et évaluer le terrain</li> <li>• Concevoir un aménagement paysager en tenant compte des caractéristiques du paysage, des bâtiments, du climat, de l'usage futur et autres aspects</li> <li>• Préparer ou superviser la préparation des croquis détaillés des terrains</li> <li>• Préparer ou superviser la préparation des plans du terrain, des rapports, des croquis, des modèles, des photographies, des cartes, des études de l'utilisation du terrain et des projets</li> <li>• Évaluer les coûts, préparer les devis descriptifs et étudier les soumissions de projets de construction d'aménagement paysager</li> <li>• Effectuer des études d'aménagement environnemental</li> <li>• Effectuer des études d'aménagement environnemental, y compris l'évaluation environnementale, la planification, la conservation et la reconstitution de sites historiques</li> <li>• Effectuer des études de planification physique dans les collectivités et les quartiers, prendre part à des études multidisciplinaires de conception urbaine et rédiger les lignes directrices de conception</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/5432/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/5432/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise</p>

	qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).
Notes:	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 5 Architecte de bâtiments résidentiels

Emploi	Architecte de bâtiments résidentiels
Classification nationale des professions	2151
Description	Les architectes conceptualisent, planifient et élaborent des devis pour la construction et la rénovation de bâtiments commerciaux, institutionnels et résidentiels. Ils travaillent dans des firmes d'architectes, des corporations privées et les gouvernements ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• consulter les clients afin de déterminer le genre, le style et le but des rénovations ou de la nouvelle construction d'un édifice;</li> <li>• conceptualiser et concevoir des immeubles, et établir le plan des devis descriptifs, des matériaux de construction, des coûts et des horaires de construction;</li> <li>• préparer des esquisses et des maquettes pour les clients;</li> <li>• préparer les dessins, les devis descriptifs et tout autre document de construction pour les entrepreneurs et le personnel de métier, ou en superviser l'exécution;</li> <li>• préparer des documents d'appel d'offres, participer à la négociation de contrats et accorder des contrats de construction;</li> <li>• surveiller les activités sur le chantier de construction afin d'assurer la conformité aux devis descriptifs;</li> <li>• exécuter des études de faisabilité et des analyses financières des projets de construction.</li> <li>• Les architectes peuvent se spécialiser dans un genre particulier de construction tel que la construction de bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels ou institutionnels.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• architecte</li> <li>• architecte de bâtiments industriels et commerciaux</li> <li>• architecte de bâtiments résidentiels</li> <li>• spécialiste des normes architecturales</li> <li>• architecte en chef</li> <li>• architecte-conseil</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	35,58\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17869/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17869/ca</a>

Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un baccalauréat d'une école d'architecture reconnue ou la réalisation d'un programme d'études de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) est exigé.</li> <li>• Un diplôme de deuxième cycle en architecture peut être exigé.</li> <li>• Un stage de formation de trois ans sous la supervision d'un architecte inscrit est exigé.</li> <li>• La réussite de l'examen d'admission pour les architectes est exigée.</li> <li>• L'affiliation à l'association provinciale des architectes dans la province d'emploi est exigée.</li> <li>• La certification <i>Leadership in Energy and Environmental Design</i> (LEED) est offerte par le Conseil du bâtiment durable du Canada et peut être exigé par certains employeurs.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17869/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17869/ca</a>
Compétence ou expertise	
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17869/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17869/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes:	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 6 Opérateur de pelle rétrocaveuse

Emploi	Opérateur de pelle rétrocaveuse (Conducteur/conductrice de bulldozer)
Classification nationale des professions	7521
Description	Les conducteurs d'équipement lourd manœuvrent des engins de chantier servant à la construction et à l'entretien des routes, ponts, aéroports, gazoducs, oléoducs, tunnels, bâtiments et autres ouvrages, aux travaux d'exploitation de mines à ciel ouvert et de carrières

	et à des travaux de manutention de matériaux. Ils travaillent dans des entreprises de construction, des services de travaux publics, des compagnies d'exploitation de pipelines, des compagnies forestières, des compagnies de manutention de cargaisons et autres compagnies ainsi que pour des entrepreneurs d'équipement lourd.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>manœuvrer des machines lourdes telles que des pelles rétrocaveuses, des bulldozers, des chargeurs et des niveleuses pour creuser, déplacer, charger et niveler de la terre, de la roche, du gravier et d'autres matériaux au cours de travaux de construction ou de travaux connexes;</li> <li>manœuvrer des bulldozers ou autres engins lourds afin de débroussailler et d'essoucher avant l'exploitation forestière, et pour la construction des chemins aux sites forestiers et aux mines à ciel ouvert;</li> <li>manœuvrer des engins équipés de boutons de sonnette afin d'enfoncer des piliers de support de bâtiments, ponts ou autres structures;</li> <li>manœuvrer des dragues pour creuser le lit des cours d'eau et extraire des matériaux de remblayage;</li> <li>manœuvrer diverses machines lourdes pour étendre, étaler ou comprimer le béton, l'asphalte ou d'autres matériaux de revêtement au cours de la construction de routes ou d'autoroutes;</li> <li>manœuvrer des pelles excavatrices électriques pour enlever la roche, le minerai ou d'autre matériel d'une mine à ciel ouvert, d'une mine exploitée par excavateur, d'une carrière ou d'une fouille de construction;</li> <li>manœuvrer du matériel lourd pour déplacer, charger et décharger la cargaison;</li> <li>effectuer les vérifications préalables à l'utilisation des machines, les nettoyer, les lubrifier et en remplir les réservoirs.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>opérateur/opératrice de matériel d'exploitation de mine à ciel ouvert</li> <li>conducteur/conductrice de pelle rétrocaveuse</li> <li>conducteur/conductrice de bulldozer</li> <li>opérateur/opératrice d'équipement lourd</li> <li>conducteur/conductrice d'excavatrice</li> <li>opérateur/opératrice de rétrocaveuse hydraulique gradall</li> <li>conducteur/conductrice de niveleuse</li> <li>opérateur/opératrice de tracteur à flèche latérale</li> <li>apprenti opérateur/apprentie opératrice d'équipement lourd</li> <li>opérateur/opératrice de chargeuse - construction</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	27,90\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/15018/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/15018/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques années d'études secondaires sont exigées.</li> <li>Un programme d'apprentissage d'un à deux ans ou une formation spécialisée, en milieu scolaire ou industriel, en conduite d'équipement lourd ainsi qu'une formation en cours d'emploi sont exigés.</li> <li>Le certificat de qualification est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.</li> <li>La réussite d'un examen interne peut être exigée par l'employeur.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/15018/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/15018/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manœuvrer du matériel lourd</li> <li>Nettoyer et lubrifier des machines et remplir les réservoirs des machines</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire fonctionner de l'équipement commandé par ordinateur</li> <li>• Effectuer les vérifications préalables à l'utilisation des machines</li> <li>• Fixer des outils de travail spéciaux sur les machines</li> <li>• Faire fonctionner des émetteurs-récepteurs et d'autre matériel de communication</li> <li>• Effectuer des réparations mineures aux machines</li> <li>• Faire fonctionner les systèmes hydrauliques de pompage</li> <li>• Commandes John Deere</li> </ul>
Compétences essentielles	
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 7 Homme/femme à tout faire d'immeuble

Emploi	Homme/femme à tout faire d'immeuble
Classification nationale des professions	6733
Description	Les concierges et surintendants d'immeubles nettoient et entretiennent l'intérieur et l'extérieur des édifices commerciaux, des établissements et des immeubles d'habitation, ainsi que les terrains environnants. Les surintendants d'immeubles employés par des grandes organisations sont responsables du fonctionnement des édifices et peuvent également superviser d'autres employés. Ils travaillent pour des compagnies de gestion d'immeubles de bureaux et d'appartements, des sociétés d'immeuble en copropriété, des établissements d'enseignement, des établissements de santé, des installations de loisirs, des centres commerciaux, des institutions religieuses, des établissements industriels et d'autres établissements.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se servir d'aspirateurs industriels pour enlever les restes, la poussière, les grosses saletés et les autres ordures;</li> <li>• laver les fenêtres, les plafonds et les murs intérieurs;</li> <li>• vider les poubelles et les autres contenants prévus pour les rebuts;</li> <li>• balayer, essuyer, frotter et cirer les corridors, les parquets et les escaliers;</li> <li>• enlever la neige et la glace sur les trottoirs et dans les terrains de stationnement;</li> <li>• tondre le gazon et entretenir le terrain et les plantes;</li> <li>• nettoyer et désinfecter les salles de bain et leurs accessoires;</li> <li>• régler les systèmes de chauffage, de refroidissement, de ventilation et de plomberie ainsi que le système électrique, et y faire des réparations mineures, et contacter les gens de métier quand des réparations importantes doivent être faites;</li> <li>• exécuter d'autres travaux d'entretien courants, tels que la peinture et la réparation de panneaux muraux secs;</li> <li>• déplacer, s'il y a lieu, des meubles et de l'équipement lourds ainsi que des fournitures;</li> <li>• veiller à ce que des mesures de sécurité et de sûreté soient en vigueur dans l'établissement;</li> <li>• afficher, s'il y a lieu, la disponibilité des locaux, faire visiter les appartements et les bureaux à des locataires éventuels et percevoir les loyers;</li> <li>• superviser, au besoin, d'autres travailleurs.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• surintendant/surintendante des immeubles</li> <li>• concierge d'immeuble</li> <li>• nettoyeur/nettoyeuse - gros travaux</li> <li>• nettoyeur/nettoyeuse d'établissement industriel</li> <li>• homme/femme à tout faire</li> <li>• concierge</li> <li>• concierge d'école</li> <li>• nettoyeur/nettoyeuse d'usine</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	19,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/14385/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/14385/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires peut être exigé.</li> <li>• De l'expérience en nettoyage et en entretien est exigée pour certaines professions de ce groupe de base.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un certificat d'ouvrier qualifié dans un ou plusieurs métiers ou de responsable de l'entretien d'immeubles peut être exigé des concierges d'immeubles.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/14385/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/14385/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Balayer, essuyer, frotter et cirer les corridors, les parquets et les escaliers</li> <li>• Se servir d'aspirateurs industriels pour enlever les déchets d'usine, la crasse, les gros débris et les autres rebuts</li> <li>• Vider les poubelles et les autres contenants prévus pour les rebuts</li> <li>• Laver les fenêtres, les murs et les plafonds intérieurs</li> <li>• Régler les systèmes de chauffage, de refroidissement, de ventilation et de plomberie ainsi que le système électrique, et y faire des réparations mineures, et contacter les gens de métier quand des réparations importantes doivent être faites</li> <li>• Effectuer des réparations mineures aux appareils</li> <li>• Déménager des meubles lourds, de l'équipement et des approvisionnements</li> <li>• Exécuter d'autres travaux d'entretien courants, tels que la peinture et la réparation de panneaux muraux secs</li> <li>• Arroser et prendre soin des plantes, pelouses et/ou jardins</li> <li>• Nettoyer et désinfecter les accessoires de salle de bain</li> <li>• Travailler en quasi-autonomie</li> <li>• Enlever la neige et la glace sur les trottoirs et dans les terrains de stationnement</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/14385/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/14385/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 8 Charpentier/charpentière de finition

Emploi	Charpentier/charpentière de finition
Classification nationale des professions	7271
Description	Les charpentiers-menuisiers construisent, érigent, installent, entretiennent et réparent des ouvrages de charpente en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux. Ils travaillent pour des compagnies de construction, des entrepreneurs en charpenterie et des services d'entretien d'usine, des entreprises ou d'autres établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Un programme d'apprentissage de trois à quatre années ou plus de quatre ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en charpenterie, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>• Le certificat de qualification pour les charpentiers est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, dans les autres provinces et les territoires.</li> <li>• Le certificat de qualification pour les monteurs de charpente est offert, bien que facultatif, en Saskatchewan.</li> <li>• Les charpentiers qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• monteur/monteuse de charpentes en métal - charpenterie</li> <li>• charpentier/charpentière</li> <li>• charpentier-menuisier/charpentière-menuisière</li> <li>• charpentier/charpentière d'entretien</li> <li>• charpentier/charpentière en rénovation</li> <li>• charpentier/charpentière de gros œuvre</li> <li>• charpentier/charpentière de finition</li> <li>• compagnon charpentier/compagne charpentière</li> <li>• apprenti charpentier/apprentie charpentière</li> <li>• charpentier-constructeur/charpentière-constructrice d'escaliers</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	26,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6403/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6403/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• étudier les plans, les dessins et les croquis pour déterminer les spécifications techniques et calculer les besoins en matériaux;</li> <li>• préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, en tenant compte des prescriptions des codes du bâtiment;</li> <li>• mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux;</li> <li>• ériger des fondations, installer des poutres de plancher, poser le support de revêtement de sol, monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture;</li> <li>• ajuster et poser les éléments de menuiserie tels que des portes, des escaliers, des moulures et de la quincaillerie;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• entretenir, réparer et rénover des habitations et des constructions en bois dans des usines, des mines, des hôpitaux, des installations industrielles et d'autres établissements;</li> <li>• superviser le travail des apprentis et des autres travailleurs de la construction;</li> <li>• préparer, s'il y a lieu, des devis pour les clients.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6403/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6403/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier les plans, les dessins et les croquis pour déterminer les spécifications techniques et calculer les besoins en matériaux</li> <li>• Préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, en tenant compte des prescriptions des codes du bâtiment</li> <li>• Mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux</li> <li>• Ériger des fondations, installer des poutres de plancher, poser le support de revêtement de sol, monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture</li> <li>• Ajuster et installer des fenêtres, des portes, des escaliers et de la quincaillerie</li> <li>• Entretien, réparer et rénover des habitations et des constructions en bois dans des usines, des mines, des hôpitaux, des installations industrielles et d'autres établissements</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6403/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6403/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 9 Menuisier-monteur/menuisière-monteuse de charpentes

Emploi	Menuisier-monteur/menuisière-monteuse de charpentes
Classification nationale des professions	7271
Description	Les charpentiers-menuisiers construisent, érigent, installent, entretiennent et réparent des ouvrages de charpente en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux. Ils travaillent pour des compagnies de construction, des entrepreneurs en charpenterie et des services d'entretien d'usine, des entreprises ou d'autres établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• étudier les plans, les dessins et les croquis pour déterminer les spécifications techniques et calculer les besoins en matériaux;</li> <li>• préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, en tenant compte des prescriptions des codes du bâtiment;</li> <li>• mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux;</li> <li>• ériger des fondations, installer des poutres de plancher, poser le support de revêtement de sol, monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture;</li> <li>• ajuster et poser les éléments de menuiserie tels que des portes, des escaliers, des moulures et de la quincaillerie;</li> <li>• entretenir, réparer et rénover des habitations et des constructions en bois dans des usines, des mines, des hôpitaux, des installations industrielles et d'autres établissements;</li> <li>• superviser le travail des apprentis et des autres travailleurs de la construction;</li> <li>• préparer, s'il y a lieu, des devis pour les clients.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• monteur/monteuse de charpentes en métal - charpenterie</li> <li>• charpentier/charpentière</li> <li>• charpentier-menuisier/charpentière-menuisière</li> <li>• charpentier/charpentière d'entretien</li> <li>• charpentier/charpentière en rénovation</li> <li>• charpentier/charpentière de gros œuvre</li> <li>• charpentier/charpentière de finition</li> <li>• compagnon charpentier/compagne charpentière</li> <li>• apprenti charpentier/apprentie charpentière</li> <li>• charpentier-constructeur/charpentière-constructrice d'escaliers</li> </ul>
Salaires (moyenne canadienne)	26,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6406/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6406/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Un programme d'apprentissage de trois à quatre années ou plus de quatre ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en charpenterie, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>• Le certificat de qualification pour les charpentiers est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, dans les autres provinces et les territoires.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le certificat de qualification pour les monteurs de charpente est offert, bien que facultatif, en Saskatchewan.</li> <li>• Les charpentiers qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6406/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6406/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier les plans, les dessins et les croquis pour déterminer les spécifications techniques et calculer les besoins en matériaux</li> <li>• Préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, en tenant compte des prescriptions des codes du bâtiment</li> <li>• Mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux</li> <li>• Ériger des fondations, installer des poutres de plancher, poser le support de revêtement de sol, monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture</li> <li>• Ajuster et installer des fenêtres, des portes, des escaliers et de la quincaillerie</li> <li>• Entretenir, réparer et rénover des habitations et des constructions en bois dans des usines, des mines, des hôpitaux, des installations industrielles et d'autres établissements</li> </ul>
Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6406/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6406/ca</a></li> </ul>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 10 Finisseur/finisseuse de béton

Emploi	Finisseur/finisseuse de béton
Classification nationale des professions	7282
Description	Les finisseurs de béton lissent et finissent le béton fraîchement coulé, appliquent des produits de cure et de traitement de surface, installent, entretiennent et remettent à neuf diverses structures maçonnées, comme des fondations, des planchers, des plafonds, des trottoirs, des routes, des terrasses extérieures et des immeubles de grande hauteur. Ils sont employés par des entrepreneurs en construction, des entrepreneurs cimentiers et des fabricants de produits préfabriqués en béton, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• vérifier des coffrages, des couches de fondation granulaire et des éléments d'armature, et diriger la pose du béton sur des surfaces à revêtir en tenant compte de la pente prévue;</li> <li>• éliminer des creux et des bosses afin d'épandre uniformément le béton fraîchement coulé;</li> <li>• utiliser des rouleaux compresseurs automatiques pour tasser et aplanir des couches de béton;</li> <li>• niveler la surface du béton, selon les spécifications de pente et de profondeur, à l'aide de règles à rasoir ou de taloches;</li> <li>• utiliser des outils manuels ou mécaniques pour travailler le béton et lui donner le fini voulu;</li> <li>• installer des boulons d'ancrage, des plaques d'acier, des seuils de porte et d'autres accessoires dans le béton fraîchement coulé;</li> <li>• appliquer des produits de durcissement et de scellement pour protéger les surfaces en béton;</li> <li>• imperméabiliser, hydrofuger et restaurer des surfaces en béton;</li> <li>• réparer, refaire ou remplacer la surface de sections usées ou endommagées des planchers, des murs, des chaussées et d'autres ouvrages en béton.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• apprenti cimentier-applicateur/apprentie cimentière-applicatrice</li> <li>• finisseur/finisseuse de béton</li> <li>• maçon/maçonne en béton</li> <li>• finisseur/finisseuse de béton préfabriqué</li> <li>• maçon-cimentier/maçonne-cimentière</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	30,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6481/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6481/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Un programme d'apprentissage de deux à quatre ans ou plus de trois ans d'expérience dans le métier et une formation spécialisée en finition de béton, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>• Le certificat de qualification de finisseur de béton est obligatoire au Québec et offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique.</li> <li>• Le certificat de maçon-cimentier est offert, bien que facultatif, en Ontario.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les finisseurs de béton qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6481/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6481/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier des coffrages, des couches de fondation granulaire et des éléments d'armature, et diriger la pose du béton sur des surfaces à revêtir en tenant compte de la pente prévue</li> <li>Éliminer les creux et les bosses et épandre uniformément le béton fraîchement coulé</li> <li>Utiliser des rouleaux compresseurs automatiques pour tasser et aplanir les couches de béton</li> <li>Niveler la surface du béton selon les spécifications de pente et de profondeur</li> <li>Utiliser des outils manuels ou mécaniques pour travailler le béton et lui donner le fini voulu</li> <li>Installer les boulons d'ancrage, les plaques d'acier, les seuils de porte et autres accessoires</li> <li>Appliquer les produits de durcissement et de scellement pour protéger les surfaces</li> <li>Imperméabiliser, hydrofuger et restaurer des surfaces</li> <li>Réparer, refaire ou remplacer les sections usées ou endommagées des ouvrages en béton</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6481/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6481/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 11 Contremaître/contremaîtresse de coffreurs de béton

Emploi	Contremaître/contremaîtresse de coffreurs de béton
Classification nationale des professions	7204
Description	Les entrepreneurs et contremaîtres en charpenterie supervisent et coordonnent les activités des travailleurs inclus dans les groupes de base suivants : (7271) Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières et (7272) Ébénistes. Ils travaillent pour des compagnies de construction, des entrepreneurs en charpenterie, les services d'entretien d'établissements industriels, et des entreprises de fabrication et de réparation de mobilier et d'accessoires sur mesure. Les entrepreneurs peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• superviser, coordonner et planifier les activités des charpentiers-menuisiers qui fabriquent, rénovent et entretiennent des structures en bois et d'autres matériaux de construction; ainsi que des charpentiers-menuisiers qui construisent et installent des boiseries à l'intérieur d'édifices résidentiels, commerciaux et industriels; et des ébénistes qui fabriquent et réparent des armoires, des meubles, des accessoires et des produits semblables en bois faits sur mesure;</li> <li>• établir des méthodes de travail permettant de respecter les calendriers d'exécution et coordonner les activités avec les autres services;</li> <li>• commander du matériel et des fournitures;</li> <li>• résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures visant à augmenter la productivité;</li> <li>• former ou veiller à la formation des travailleurs;</li> <li>• recommander des mesures de gestion du personnel, telles que l'embauche et les promotions;</li> <li>• assurer le respect des normes de sécurité au travail;</li> <li>• rédiger des horaires et d'autres rapports;</li> <li>• gérer, au besoin, les opérations de leurs propres compagnies;</li> <li>• superviser, coordonner et organiser, au besoin, le travail des apprentis, des aides et des manœuvres.</li> <li>• Les entrepreneurs de petites entreprises peuvent exécuter des tâches généralement associées aux travailleurs des métiers qu'ils emploient, ce qui n'est généralement pas le cas pour les entrepreneurs de moyennes ou grandes entreprises ainsi que les superviseurs.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• entrepreneur/entrepreneuse en ébénisterie</li> <li>• entrepreneur/entrepreneuse en charpenterie</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de coffreurs</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de charpentiers-finisieurs</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de charpentiers d'entretien</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de monteurs de charpentes</li> <li>• superviseur/superviseuse de charpentiers</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	32,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/14526/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/14526/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Plusieurs années d'expérience en tant que charpentier-menuisier ou ébéniste qualifié sont habituellement exigées.</li> <li>• Un certificat de compagnon charpentier est habituellement exigé.</li> </ul>

Certification professionnelle et permis d'exercice	Nous n'avons pas de données sur les exigences en matière de certification professionnelle. Cette profession n'est pas réglementée au Canada selon nos dossiers.
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/14526/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/14526/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 12 Poseur-finiisseur/poseuse-finiisseuse de cloisons sèches

Emploi	Poseur-finiisseur/poseuse-finiisseuse de cloisons sèches
Classification nationale des professions	7284
Description	Les plâtriers finissent, entretiennent et remettent en état le plâtre ou des matériaux semblables sur des murs intérieurs et extérieurs, des plafonds et des cloisons pour réaliser des surfaces unies ou décoratives. Les poseurs de systèmes intérieurs posent des panneaux de gypse et divers types de systèmes de plafonds. Les latteurs installent des ossatures pour des systèmes de plafonds, des murs intérieurs et extérieurs et des cloisons de bâtiment. Ils travaillent dans des entreprises de construction et pour des entrepreneurs plâtriers poseurs de systèmes intérieurs ou latteurs, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<p>Les plâtriers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> </ul> <p>Les poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> </ul> <p>Les latteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	30,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/21539/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/21539/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> </ul>

Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/21539/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/21539/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/21539/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/21539/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 13 Électricien/électricienne

Emploi	Électricien/électricienne
Classification nationale des professions	7241
Description	Les électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques) disposent, montent, installent, vérifient, dépannent et réparent les fils et les appareils électriques, les dispositifs de commande et les appareillages connexes dans des bâtiments et d'autres structures. Ils travaillent pour des entrepreneurs en électricité et dans des services d'entretien des bâtiments et d'autres établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	32,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/20684/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/20684/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/20684/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/20684/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/20684/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/20684/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>

Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 14 Coffreur-fondations/coffreuse-fondations

Emploi	Coffreur-fondations/coffreuse-fondations
Classification nationale des professions	7611
Description	Les aides de soutien des métiers et les manœuvres en construction aident les ouvriers qualifiés et accomplissent des tâches de manœuvres dans des chantiers de construction, des carrières et des mines à ciel ouvert. Ils travaillent dans des entreprises de construction, pour des entrepreneurs en construction ou des exploitants de carrières ou de mines à ciel ouvert.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	21,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/26535/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/26535/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/26535/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/26535/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/26535/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/26535/ca</a> Pour plus d'informations :

	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/26535/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/26535/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 15 Entrepreneur général/entrepreneuse générale

Emploi	Entrepreneur général/entrepreneuse générale
Classification nationale des professions	0711
Description	Les directeurs de la construction planifient, organisent, dirigent, contrôlent et évaluent les activités des entreprises de construction ou des divisions opérationnelles de ces compagnies, sous la direction d'un directeur général ou d'un autre cadre supérieur. Ils travaillent pour des entreprises de construction domiciliaire, commerciale et industrielle ou dans des divisions opérationnelles d'entreprises à l'extérieur de l'industrie de la construction.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Monter de l'équipement</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> <li>• Établir des méthodes afin de respecter les horaires de travail</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Résoudre les problèmes reliés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité</li> <li>• Commander du matériel et des fournitures</li> <li>•</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	40,87\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24314/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24314/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études universitaires en génie civil ou un diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil est habituellement exigé.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une maîtrise en gestion de projets peut être exigée.</li> <li>• Plusieurs années d'expérience dans l'industrie de la construction, y compris de l'expérience comme contremaître de construction ou surintendant de chantier, sont habituellement exigées.</li> <li>• Une vaste expérience dans l'industrie de la construction peut suppléer aux exigences d'études postsecondaires.</li> <li>• Certains employeurs peuvent exiger le statut d'ingénieur professionnel ou un certificat de qualification dans un métier de la construction.</li> <li>•</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24314/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24314/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer et soumettre les prévisions budgétaires concernant le projet de construction</li> <li>• Planifier et préparer les calendriers d'exécution ainsi que les étapes à suivre, et surveiller les travaux</li> <li>• Préparer les contrats et négocier les révisions, les changements et les ajouts aux ententes contractuelles</li> <li>• Établir et mettre en œuvre des politiques et des procédures de contrôle de la qualité</li> <li>• Choisir les sous-traitants et coordonner leurs activités</li> <li>• Planifier et gérer des budgets</li> <li>• Diriger l'achat de matériaux de construction et l'acquisition de terrains</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle de la qualité</li> <li>• Préparer des rapports</li> <li>• Surveiller l'analyse de données et de renseignements</li> <li>• Planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les opérations journalières</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24314/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24314/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 16 Ouvrier spécialisé/ouvrière spécialisée en systèmes de chauffage

Emploi	Ouvrier spécialisé/ouvrière spécialisée en systèmes de chauffage
Classification nationale des professions	7331
Description	Les installateurs de brûleurs à l'huile et à combustibles solides installent et entretiennent des appareils de chauffage à l'huile, au charbon et au bois dans des bâtiments à usage commercial et résidentiel. Ils travaillent pour des compagnies de service et d'installation de systèmes de chauffage.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>lire et interpréter des dessins et des spécifications techniques afin de déterminer les travaux à exécuter;</li> <li>disposer les éléments du système de chauffage au brûleur à l'huile et les assembler en se servant d'outils manuels ou mécaniques;</li> <li>installer les éléments du brûleur tels que les thermostats, les moteurs, les conduits et les dispositifs de sécurité, et les raccorder à l'alimentation en carburant, à la ventilation et au système électrique;</li> <li>mettre les brûleurs en marche et régler leur fonctionnement;</li> <li>localiser les défauts des brûleurs à l'huile, ainsi que ceux de leurs composantes et contrôleurs, et les réparer;</li> <li>installer, entretenir et réparer des systèmes de chauffage au charbon et au bois;</li> <li>assurer un service d'entretien périodique d'appareils de chauffage à l'huile et à combustibles solides.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>mécanicien/mécanicienne de brûleurs à mazout</li> <li>apprenti mécanicien/apprentie mécanicienne de brûleurs à mazout</li> <li>installateur/installatrice de brûleurs au bois</li> <li>installateur/installatrice de brûleurs à mazout</li> <li>technicien/technicienne en systèmes de chauffage</li> <li>mécanicien/mécanicienne de service de chauffage</li> <li>poseur-réparateur/poseuse-réparatrice d'appareils de chauffage (sauf à gaz)</li> </ul>
Salaires (moyenne canadienne)	23,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/7699/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/7699/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>Un programme d'apprentissage de trois à quatre ans ou plus de quatre ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée dans l'installation et la réparation de systèmes de chauffage, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>Le certificat de qualification de technicien de systèmes de chauffage à mazout est obligatoire en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et est offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.</li> <li>Les techniciens de systèmes de chauffage à mazout qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/7699/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/7699/ca</a>

Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Localiser les défauts des brûleurs à l'huile, ainsi que ceux de leurs composantes et contrôleurs, et les réparer</li> <li>• Disposer les éléments du système de chauffage au brûleur à l'huile et les assembler en se servant d'outils manuels ou mécaniques</li> <li>• Mettre les brûleurs en marche et régler leur fonctionnement</li> <li>• Assurer un service d'entretien périodique</li> <li>• Apprendre le métier aux apprentis</li> <li>• Installer les éléments du brûleur et les raccorder à l'alimentation en carburant, à la ventilation et au système électrique</li> <li>• Lire et interpréter des plans, des cartes, des dessins et des spécifications</li> <li>• Installer, entretenir et réparer des systèmes de chauffage au charbon et au bois</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/7699/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/7699/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 17 Poseur/poseuse de matériaux isolants

Emploi	Poseur/poseuse de matériaux isolants
Classification nationale des professions	7293
Description	Les calorifugeurs installent des matériaux d'isolation aux systèmes de plomberie, de traitement de l'air, de chauffage, de refroidissement et de réfrigération, et à la tuyauterie, aux cuves pressurisées, aux murs, aux planchers et aux plafonds d'immeubles et à d'autres structures afin de prévenir ou de réduire le passage de la chaleur, du froid, du bruit ou du feu. Ils travaillent pour des compagnies de construction, des entreprises de calorifugeage ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>lire et interpréter des dessins et des spécifications techniques afin d'établir la quantité et la qualité des matériaux isolants nécessaires;</li> <li>mesurer et couper des matériaux isolants aux longueurs requises, à l'aide d'outils manuels ou mécaniques;</li> <li>appliquer et fixer de l'isolant selon les méthodes suivantes : pulvérisation, soufflage, encollage, bridage, rubanage ou autre méthode d'application et d'installation;</li> <li>placer de l'isolant autour des obstacles et entre des poutres et des entretoises;</li> <li>installer des pare-vapeur;</li> <li>appliquer du ciment hydrofuge sur des matériaux d'isolation au moment du surfacage;</li> <li>enlever, s'il y a lieu, de l'amiante ou de l'urée-formaldéhyde dans des bâtiments.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>calorifugeur/calorifugeuse d'immeubles</li> <li>poseur/poseuse de matériaux ignifuges</li> <li>calorifugeur/calorifugeuse (chaleur et froid)</li> <li>poseur/poseuse de matériaux isolants</li> <li>mécanicien/mécanicienne en techniques d'isolation</li> <li>calorifugeur/calorifugeuse</li> <li>poseur/poseuse d'isolants acoustiques</li> <li>calorifugeur/calorifugeuse de chaudières et de tuyaux</li> <li>apprenti calorifugeur/apprentie calorifugeuse</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	27,50\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17072/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17072/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>Un programme d'apprentissage d'une durée de trois à quatre ans ou plus de quatre ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en calorifugeage, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>Le certificat de qualification de calorifugeur (chaleur et froid) est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.</li> <li>Les calorifugeurs (chaleur et froid) qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>

Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17072/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17072/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner le genre de matériaux isolants requis</li> <li>• Mesurer et couper les matériaux isolants à la forme et aux dimensions requises à l'aide d'outils manuels et électriques</li> <li>• Appliquer et fixer de l'isolant selon les méthodes de pulvérisation, soufflage, encollage, bridage, rubanage ou autre méthode d'application et d'installation</li> <li>• Placer l'isolant autour des obstacles et entre les poutres et les entretoises</li> <li>• Installer les pare-vapeur et des produits ignifugent</li> <li>• Étendre le ciment hydrofuge ou un autre matériau sur les matériaux d'isolation</li> <li>• Fabriquer et appliquer des tampons et des matelas isolants amovibles</li> <li>• Assembler, monter et démonter des échafaudages et des dispositifs d'amarrage et de levage</li> <li>• Enlever l'amiante, des fibres céramiques, du plomb et des moisissures et de matériaux d'isolation urée-formaldéhyde dans les bâtiments</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17072/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17072/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

18 Journalier/journalière en construction

Emploi	Journalier/journalière en construction
Classification nationale des professions	7611
Description	Les aides de soutien des métiers et les manœuvres en construction aident les ouvriers qualifiés et accomplissent des tâches de manœuvres dans des chantiers de construction, des carrières et des mines à ciel ouvert. Ils travaillent dans des entreprises de construction, pour des entrepreneurs en construction ou des exploitants de carrières ou de mines à ciel ouvert.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• charger et décharger des matériaux de construction et les placer dans les aires de travail;</li> <li>• monter et démonter des coffrages de béton, des échafaudages, des rampes d'accès, des passerelles, des étaiyages et des barrières sur les chantiers de construction;</li> <li>• mélanger, verser et étendre des matériaux, notamment du béton et de l'asphalte;</li> <li>• aider les travailleurs qualifiés, tels que les charpentiers, les briqueteurs, les cimentiers-finisseries, les couvreurs et les vitriers, dans l'exécution de leurs travaux respectifs;</li> <li>• aider les conducteurs de matériel lourd à assujettir des fixations spéciales sur les machines ou aider en guidant les conducteurs lors du déplacement des machines ou autres travaux;</li> <li>• aider à aligner des tuyaux ou effectuer un travail connexe pendant la construction d'oléoducs ou de gazoducs;</li> <li>• aider au forage et au minage de roches sur les chantiers de construction;</li> <li>• aider les mineurs à monter et à conduire diverses machines de forage et autre machinerie de mines à ciel ouvert, et aider à l'excavation;</li> <li>• niveler le sol selon la pente spécifiée à l'aide de râtaux et de pelles;</li> <li>• aider aux travaux de démolition de bâtiments à l'aide de barres-leviers ou autres outils, et trier, nettoyer et empiler les matériaux récupérés;</li> <li>• enlever les moellons et autres débris sur les chantiers de construction à l'aide de râtaux, de pelles, de brouettes et autre équipement;</li> <li>• manœuvrer des marteaux, des vibrateurs et des pilons pneumatiques selon les directives;</li> <li>• alimenter les machines ou manœuvrer le matériel utilisé sur les chantiers de construction, notamment les mélangeurs, les compresseurs et les pompes, ou en surveiller le fonctionnement;</li> <li>• nettoyer les déversements de produits chimiques et d'autres contaminants, et enlever l'amiante et d'autres matériaux dangereux;</li> <li>• huiler et graisser des treuils et du matériel similaire; diriger la circulation sur le chantier de construction ou à proximité de ce dernier; exécuter d'autres tâches sur les chantiers de construction, selon les directives.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aide-foreur/aide-foreuse - exploitation de mines à ciel ouvert</li> <li>• aide-opérateur/aide-opératrice de bétonnière</li> <li>• signaleur/signaleuse</li> <li>• manœuvre au bétonnage de routes</li> <li>• manœuvre terrassier/manœuvre terrassière</li> <li>• aide-briqueteur/aide-briqueteuse</li> <li>• bitumier/bitumière</li> <li>• aide-charpentier/aide-charpentière</li> <li>• ponceur/ponceuse de cloisons sèches</li> <li>• aide-couvreur/aide-couvreuse</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>opérateur/opératrice de mandrin à pipeline</li> <li>aide-vitrier/aide-vitrière</li> <li>poseur/poseuse de pipelines par battage</li> <li>journalier/journalière en construction</li> <li>aide en construction</li> <li>manœuvre à la démolition</li> <li>aide-plombier/aide-plombière</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	21,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/8447/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/8447/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une certaine expérience comme manœuvre en construction peut être exigée des aides de soutien des métiers.</li> <li>On exige habituellement une expérience d'une saison dans la construction de gazoducs et d'oléoducs pour certains ouvriers des pipelines, tels que les poseurs de pipelines par abattage et les ouvriers aux préchauffeurs.</li> <li>Un certificat en contrôle de la circulation peut être exigé des signaleurs.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/8447/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/8447/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charger, décharger et transporter des matériaux de construction</li> <li>Monter et démonter des coffrages de béton, des échafaudages, des rampes d'accès, des passerelles d'échafaudage et des barrières</li> <li>Mélanger, verser et étendre des matériaux</li> <li>Aider les conducteurs de matériel lourd</li> <li>Aider à aligner des tuyaux pendant la construction d'oléoducs ou de gazoducs</li> <li>Aider au forage et au minage de roches sur les chantiers de construction</li> <li>Aider à monter la charpente des maisons, ériger les murs et construire les toitures</li> <li>Niveler le sol selon la pente spécifiée</li> <li>Asphalter et racler l'asphalte</li> <li>Aider aux travaux de démolition de bâtiments</li> <li>Nettoyer et empiler les matériaux récupérés</li> <li>Nettoyer les déversements de produits chimiques et d'autres contaminants</li> <li>Enlever les moellons et autres débris sur les chantiers de construction</li> <li>Alimenter les machines ou manœuvrer le matériel utilisé sur les chantiers de construction</li> <li>Diriger la circulation sur le chantier de construction ou à proximité de ce dernier</li> <li>Lire et interpréter des plans</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/8447/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/8447/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p>

	<b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 19 Arpenteur-géomètre/arpenteuse-géomètre

Emploi	Arpenteur-géomètre/arpenteuse-géomètre
Classification nationale des professions	2154
Description	Les arpenteurs-géomètres planifient, organisent et dirigent l'exécution de levés officiels afin d'établir l'emplacement des limites des propriétés, les contours et autres caractéristiques naturelles ou artificielles, et ils préparent et tiennent à jour les vues en coupe, les plans officiels, les dossiers et les documents qui se rapportent à ces levés. Ils sont employés par les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales, des bureaux d'experts en arpentage du secteur privé et des entreprises de développement immobilier, de ressources naturelles, de génie ou de construction, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• élaborer les plans, les méthodes et les techniques d'exécution des levés officiels;</li> <li>• planifier, diriger et superviser ou effectuer des levés, afin d'établir et de marquer les limites des propriétés, des parcelles de terre, des terres provinciales ou du Canada, des terres visées par des revendications territoriales, des emplacements de puits, des concessions minières, des servitudes de passage des services publics, des routes et des autoroutes;</li> <li>• arpenter et délimiter les lotissements aux fins de développement rural et urbain;</li> <li>• déterminer des emplacements précis en se servant d'équipement électronique de mesure des distances ainsi que des systèmes de positionnement global (GPS);</li> <li>• analyser, gérer et afficher des données au moyen de systèmes d'information géographique (SIG) et de systèmes de conception et de dessin assistés par ordinateur (CDAO);</li> <li>• enregistrer toutes les mesures et autres données recueillies pendant les arpentages;</li> <li>• préparer ou superviser la préparation et la compilation de tous les documents, données, tableaux et dossiers reliés à l'arpentage des limites de propriétés;</li> <li>• certifier les données relevées pour déterminer les limites des propriétés et en assumer la responsabilité;</li> <li>• agir en tant que consultant ou expert-conseil en matière de levés et d'arpentage et témoigner en qualité d'expert en levés officiels;</li> <li>• surveiller, au besoin, d'autres arpenteurs-géomètres, technologues et techniciens en arpentage.</li> </ul>

Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>arpenteur-géomètre breveté/arpenteuse-géomètre brevetée</li> <li>arpenteur-géomètre/arpenteuse-géomètre</li> <li>arpenteur officiel/arpenteuse officielle</li> <li>arpenteur-géomètre professionnel/arpenteuse-géomètre professionnelle</li> <li>arpenteur/arpenteuse de propriétés</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	33,64\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24419/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24419/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un baccalauréat en génie de l'arpentage ou en génie géomatique ou un diplôme d'études collégiales en science des levés ou en géomatique complété par des crédits scolaires et la réussite d'un examen d'équivalences régi par une commission régionale d'examineurs est exigé.</li> <li>Un stage pratique d'un à trois ans est exigé.</li> <li>La réussite d'un examen d'arpenteur-géomètre est exigée.</li> <li>Un permis fédéral ou provincial est exigé pour exercer en tant qu'arpenteur-géomètre.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24419/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24419/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les plans, les méthodes et les techniques d'exécution des levés officiels</li> <li>Planifier, diriger et superviser ou effectuer des levés, afin d'établir les limites des propriétés</li> <li>Enregistrer toutes les mesures et autres données obtenues dans le cadre des arpentages</li> <li>Préparer ou superviser la préparation et la compilation de tous les documents et de toutes les données reliés aux levés géodésiques et à l'arpentage</li> <li>Certifier les données relevées et en assumer la responsabilité</li> <li>Agir en tant que consultant ou expert-conseil en matière de levés et d'arpentage</li> <li>Analyser, gérer et afficher des données au moyen de systèmes d'information géographique et de systèmes de conception et de dessin assistés par ordinateur</li> <li>Déterminer des emplacements précis en se servant d'équipement électronique de mesure des distances</li> <li>Arpenter et délimiter les lotissements aux fins de développement rural et urbain</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24419/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24419/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>

Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 20 Monteur/monteuse de charpentes en métal – charpenterie

Emploi	Monteur/monteuse de charpentes en métal - charpenterie
Classification nationale des professions	7271
Description	Les charpentiers-menuisiers construisent, érigent, installent, entretiennent et réparent des ouvrages de charpente en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux. Ils travaillent pour des compagnies de construction, des entrepreneurs en charpenterie et des services d'entretien d'usine, des entreprises ou d'autres établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• étudier les plans, les dessins et les croquis pour déterminer les spécifications techniques et calculer les besoins en matériaux;</li> <li>• préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, en tenant compte des prescriptions des codes du bâtiment;</li> <li>• mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux;</li> <li>• ériger des fondations, installer des poutres de plancher, poser le support de revêtement de sol, monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture;</li> <li>• ajuster et poser les éléments de menuiserie tels que des portes, des escaliers, des moulures et de la quincaillerie;</li> <li>• entretenir, réparer et rénover des habitations et des constructions en bois dans des usines, des mines, des hôpitaux, des installations industrielles et d'autres établissements;</li> <li>• superviser le travail des apprentis et des autres travailleurs de la construction;</li> <li>• préparer, s'il y a lieu, des devis pour les clients.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• monteur/monteuse de charpentes en métal - charpenterie</li> <li>• charpentier/charpentière</li> <li>• charpentier-menuisier/charpentière-menuisière</li> <li>• charpentier/charpentière d'entretien</li> <li>• charpentier/charpentière en rénovation</li> <li>• charpentier/charpentière de gros œuvre</li> <li>• charpentier/charpentière de finition</li> <li>• compagnon charpentier/compagne charpentière</li> <li>• apprenti charpentier/apprentie charpentière</li> <li>• charpentier-constructeur/charpentière-constructrice d'escaliers</li> </ul>

Salaire (moyenne canadienne)	26,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24602/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24602/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Un programme d'apprentissage de trois à quatre années ou plus de quatre ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en charpenterie, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>• Le certificat de qualification pour les charpentiers est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, dans les autres provinces et les territoires.</li> <li>• Le certificat de qualification pour les monteurs de charpente est offert, bien que facultatif, en Saskatchewan.</li> <li>• Les charpentiers qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24602/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24602/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier les plans, les dessins et les croquis pour déterminer les spécifications techniques et calculer les besoins en matériaux</li> <li>• Préparer les tracés, à l'aide d'outils à mesurer, en tenant compte des prescriptions des codes du bâtiment</li> <li>• Mesurer, découper, façonner et assembler les éléments en bois, en aggloméré, en acier léger ou d'autres matériaux</li> <li>• Ériger des fondations, installer des poutres de plancher, poser le support de revêtement de sol, monter des éléments préassemblés de charpente et de toiture</li> <li>• Ajuster et installer des fenêtres, des portes, des escaliers et de la quincaillerie</li> <li>• Entretien, réparer et rénover des habitations et des constructions en bois dans des usines, des mines, des hôpitaux, des installations industrielles et d'autres établissements</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24602/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24602/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 21 Ouvrier / Ouvrière de construction résidentielle autochtone

Emploi	Ouvrier / Ouvrière de construction résidentielle autochtone
Classification nationale des professions	296A
Description	Le programme d'apprentissage de l'ouvrier de construction résidentielle autochtone a été conçu pour former les travailleurs des Premières nations dans tous les aspects de la construction résidentielle, y compris la menuiserie, l'électricité et la plomberie. À la fin du programme, ces compagnons sont idéalement formés pour la construction dans les milieux résidentiels autochtones.
Tâches liées à l'emploi	•
Titres d'emplois similaires	Dans le cadre du programme d'apprentissage de l'ouvrier de construction résidentielle autochtone, l'étudiant (l'apprenti) alternera entre des périodes de formation théorique/technique en classe et une expérience professionnelle rémunérée sous la tutelle d'un compagnon expérimenté. La formation en classe consiste en 2 niveaux de formation de 240 heures (8 semaines) chacun et est dispensée à plein temps, en alternance et en milieu communautaire. Parmi les principaux sujets traités pendant les séances en classe figurent : la lecture et l'interprétation des bleus, la gestion de la construction, l'électricité, la finition intérieure et extérieure, la charpente (sols, murs, toiture), le coffrage et les fondations, la plomberie, la sécurité et la préparation du chantier.
Salaires (moyenne canadienne)	Aucun salaire indiqué, voir la profession d'entrepreneur général à titre de comparaison.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme d'apprentissage de l'ouvrier de construction résidentielle autochtone comprend 4 000 heures de formation sur le terrain.</li> <li>• Lorsque vous aurez satisfait aux exigences de l'apprentissage, vous recevrez un certificat d'apprentissage et serez certifié comme compagnon dans le métier.</li> <li>• Une personne ayant acquis au moins 4 000 heures d'expérience de travail pertinente est admissible à une Évaluation d'équivalence professionnelle (EEP) et peut, en cas de réussite, obtenir un certificat de compagnon dans ce métier.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	Cette profession n'est pas réglementée.
Compétence ou expertise	Les présentes normes de formation relatives aux ouvriers de construction résidentielle autochtone sont destinées à être utilisées par les apprentis/stagiaires, les instructeurs et les entreprises de l'Ontario (Canada) comme plan de formation ou comme condition préalable à l'accréditation/la certification. Les normes de formation définissent les compétences requises pour cette profession et le programme de formation qui s'y rattache. Elles sont spécifiquement élaborées pour documenter l'acquisition de compétences par l'apprenti/le stagiaire. Les versions anglaise et française du texte figurent sur des pages annexes. Les documents d'introduction comprennent des directives à l'intention des formateurs et de l'apprenti/du stagiaire, des formulaires pour inscrire les renseignements sur l'employeur (adresse, téléphone, récapitulatif des heures et émargement) et un formulaire de suivi de l'unité de formation. Dix-sept unités de formation sont incluses. Pour chaque unité de formation, des objectifs de rendement généraux et finals sont définis, avec des espaces pour les signatures du superviseur et de l'apprenti indiquant la réalisation des objectifs de performance finals. Les intitulés des unités sont les suivants : (1) démonstration de méthodes et de techniques de travail sécuritaires; (2) planification du site et excavation; (3) construction des fondations; (4) charpenterie brute; (5) construction de la toiture; (6) service et câblage électrique; (7) travaux de plomberie et d'évacuation; (8) coulage du sol du sous-sol; (9) installation du revêtement extérieur et des soffites; (10) installation de cheminées préfabriquées; (11) finitions intérieures; (12) fin des travaux d'électricité; (13) installation des meubles de

	cuisine; (14) installation des revêtements de sol; (15) aménagement paysager; (16) construction d'escaliers; et (17) gestion d'un projet de construction. Un tableau de profil d'analyse des compétences est joint en annexe. (NLA)
Compétences essentielles	
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 22 Peintre

Emploi	Peintre
Classification nationale des professions	7294
Description	Les peintres et les décorateurs appliquent de la peinture, du papier peint et d'autres revêtements de finition sur les surfaces intérieures et extérieures des bâtiments et d'autres structures. Ils travaillent pour des compagnies de construction et des entrepreneurs de peinture ou d'entretien de bâtiments, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>lire des devis pour déterminer la quantité de matériaux requis;</li> <li>préparer et nettoyer des surfaces, par des méthodes telles que le raclage, le sablage, le sablage par jet de sable ou d'eau et le nettoyage à la vapeur, enlever le vieux papier peint et la peinture écaillée, réparer les fissures et les trous dans des murs, lisser les surfaces avec du papier sablé et appliquer des produits de scellement;</li> <li>mélanger et allonger la peinture afin d'obtenir les couleurs et les textures désirées;</li> <li>appliquer de la peinture ou d'autres matériaux, comme de la teinture, des laques, de l'émail, de l'huile ou un vernis, de la fibre de verre, ou un revêtement métallique ou ignifuge, à l'aide de pinceaux, de rouleaux ou de pistolets;</li> <li>mesurer, couper et poser du papier peint ou du tissu sur des murs;</li> <li>assembler et ériger des échafaudages fixes ou des échafaudages volants;</li> <li>conseiller les clients, s'il y a lieu, sur l'agencement des couleurs ou le choix de revêtements muraux;</li> <li>fournir, s'il y a lieu, aux clients des estimations de coûts.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>apprenti peintre-décorateur/apprentie peintre-décoratrice</li> <li>poseur/poseuse de papiers peints</li> <li>peintre-décorateur/peintre-décoratrice</li> <li>peintre</li> <li>peintre d'entretien</li> <li>peintre en bâtiment</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	24,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6521/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/6521/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>Un programme d'apprentissage de trois à quatre ans ou plus de trois ans d'expérience dans le métier sont habituellement exigés pour être admissible à un certificat de qualification.</li> <li>Le certificat de qualification de peintre et décorateur est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, dans les autres provinces et les territoires.</li> <li>Les peintres et les décorateurs qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6521/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/6521/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer, nettoyer et sabler les surfaces à peindre</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boucher les fissures et les trous</li> <li>• Mélanger la peinture afin d'obtenir la couleur et la texture désirées</li> <li>• Mesurer, couper et poser du papier peint ou du tissu sur des murs</li> <li>• Conseiller les clients sur l'agencement des couleurs ou le choix de revêtements muraux</li> <li>• Assembler, ériger et amarrer des échafaudages, y compris des échafaudages volants</li> <li>• Appliquer de la peinture, du papier peint et d'autres matériaux et revêtements de finition sur les surfaces intérieures et extérieures</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6521/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/6521/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 24 Plombier/plombière

Emploi	Plombier/plombière
Classification nationale des professions	7251
Description	Les plombiers installent, réparent et entretiennent de la tuyauterie, des accessoires et autre matériel de plomberie servant à la distribution de l'eau et à l'évacuation des eaux usées dans des maisons privées et des bâtiments commerciaux et industriels. Ils travaillent pour des entrepreneurs en plomberie, dans des services d'entretien de diverses usines et autres établissements ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>lire des plans, des dessins et des spécifications techniques afin de déterminer la disposition de la tuyauterie, du réseau d'alimentation en eau et des réseaux d'égout et d'évacuation des eaux;</li> <li>installer, réparer et entretenir des accessoires et des installations de tuyauterie dans des résidences et des bâtiments commerciaux et industriels;</li> <li>déterminer et marquer l'emplacement des raccords des tuyaux, des trous pour le passage des tuyaux dans les murs et les planchers ainsi que les accessoires;</li> <li>pratiquer, dans les murs et les planchers, des ouvertures de diamètre convenant aux tuyaux et aux accessoires de tuyauterie;</li> <li>mesurer, couper, plier et tarauder les tuyaux à l'aide de machines ou d'outils manuels ou mécaniques;</li> <li>joindre les tuyaux avec des raccords, des colliers de serrage, des vis, des boulons ou du matériel de collage, de brasage ou de soudage;</li> <li>vérifier les tuyaux à l'aide de manomètres pour déceler les fuites;</li> <li>préparer, s'il y a lieu, des devis.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>apprenti plombier/apprentie plombière</li> <li>plombier/plombière d'entretien</li> <li>plombier/plombière</li> <li>mécanicien/mécanicienne en plomberie</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	30,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/4747/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/4747/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>Un programme d'apprentissage de quatre à cinq ans ou plus de cinq ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en plomberie, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour être admissible au certificat de qualification.</li> <li>Le certificat de qualification est obligatoire en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta et est offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.</li> <li>Les plombiers qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/4747/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/4747/ca</a>

Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire des plans, des dessins et des spécifications techniques afin de déterminer la disposition de la tuyauterie, du réseau d'alimentation en eau et des réseaux d'égout et d'évacuation des eaux</li> <li>• Installer, réparer et entretenir des accessoires et des installations de tuyauterie dans des résidences et des bâtiments commerciaux et industriels</li> <li>• Déterminer et marquer l'emplacement des raccords des tuyaux, des trous pour le passage des tuyaux dans les murs et les planchers ainsi que les accessoires</li> <li>• Pratiquer, dans les murs et les planchers, des ouvertures de diamètre convenant aux tuyaux et aux accessoires de tuyauterie</li> <li>• Joindre les tuyaux avec des raccords, des colliers de serrage, des vis, des boulons ou du matériel de collage, de brasage ou de soudage</li> <li>• Vérifier les tuyaux à l'aide de manomètres pour déceler les fuites</li> <li>• Déterminer les exigences en matière de tuyauterie et de grosseur de tuyaux</li> <li>• Mesurer, couper, tarauder et plier les tuyaux dans la forme et la grandeur requis</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/4747/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/4747/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 25 Directeur/directrice de projets de construction

Emploi	Directeur/directrice de projets de construction
Classification nationale des professions	0711
Description	Les directeurs de la construction planifient, organisent, dirigent, contrôlent et évaluent les activités des entreprises de construction ou des divisions opérationnelles de ces compagnies, sous la direction d'un directeur général ou d'un autre cadre supérieur. Ils travaillent pour des entreprises de construction domiciliaire, commerciale et industrielle ou dans des divisions opérationnelles d'entreprises à l'extérieur de l'industrie de la construction.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les projets de construction du début à la fin conformément au calendrier d'exécution des travaux, au cahier des charges et au budget prévu;</li> <li>• préparer et soumettre les prévisions budgétaires concernant le projet de construction;</li> <li>• planifier et préparer les calendriers d'exécution et les étapes à suivre, et vérifier les progrès en regard de ces données;</li> <li>• préparer les contrats et négocier les révisions, les changements et les ajouts aux ententes contractuelles avec les architectes, les experts-conseils, les clients, les fournisseurs et les sous-traitants;</li> <li>• élaborer et mettre en œuvre les programmes de contrôle de la qualité;</li> <li>• représenter l'entreprise sur des questions, telles que les services professionnels et la négociation des conventions collectives;</li> <li>• préparer des rapports sur l'avancement des travaux et fournir aux clients le programme de construction;</li> <li>• diriger l'achat de tous les matériaux de construction et l'acquisition des terrains;</li> <li>• embaucher le personnel et superviser le travail des sous-traitants et des employés subalternes.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• entrepreneur général/entrepreneuse générale</li> <li>• directeur/directrice de la construction domiciliaire</li> <li>• directeur/directrice de la construction d'oléoducs</li> <li>• directeur/directrice de la construction d'immeubles résidentiels</li> <li>• directeur/directrice de la construction</li> <li>• directeur/directrice de la construction d'immeubles commerciaux</li> <li>• directeur/directrice de la construction d'immeubles industriels</li> <li>• directeur/directrice de projets de construction</li> <li>• surintendant/surintendante de travaux de construction</li> </ul>
Salaires (moyenne canadienne)	40,87\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24311/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/24311/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études universitaires en génie civil ou un diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil est habituellement exigé.</li> <li>• Une maîtrise en gestion de projets peut être exigée.</li> <li>• Plusieurs années d'expérience dans l'industrie de la construction, y compris de l'expérience comme contremaître de construction ou surintendant de chantier, sont habituellement exigées.</li> <li>• Une vaste expérience dans l'industrie de la construction peut suppléer aux exigences d'études postsecondaires.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains employeurs peuvent exiger le statut d'ingénieur professionnel ou un certificat de qualification dans un métier de la construction.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24311/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/24311/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer et soumettre les prévisions budgétaires concernant le projet de construction</li> <li>• Planifier et préparer les calendriers d'exécution ainsi que les étapes à suivre, et surveiller les travaux</li> <li>• Préparer les contrats et négocier les révisions, les changements et les ajouts aux ententes contractuelles</li> <li>• Établir et mettre en œuvre des politiques et des procédures de contrôle de la qualité</li> <li>• Choisir les sous-traitants et coordonner leurs activités</li> <li>• Planifier et gérer des budgets</li> <li>• Diriger l'achat de matériaux de construction et l'acquisition de terrains</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre des programmes de contrôle de la qualité</li> <li>• Préparer des rapports</li> <li>• Surveiller l'analyse de données et de renseignements</li> <li>• Planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les opérations journalières</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24311/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/24311/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 26 Couvreur/couvreuse

Emploi	Couvreur/couvreuse
Classification nationale des professions	7291
Description	Les couvreurs installent, réparent ou remplacent des toits plats ainsi que des bardeaux, des bardeaux de fente et d'autres tuiles sur des toits en pente. Les poseurs de bardeaux installent et remplacent des bardeaux, des tuiles et des recouvrements similaires sur des toits en pente. Ils travaillent pour des entrepreneurs en toitures, des entrepreneurs en bâtiment ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<p>Les couvreurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• installer, réparer ou remplacer des systèmes de toits multicouches à l'aide de matériaux tels que des feutres saturés d'asphalte, du bitume chaud et du gravier;</li> <li>• installer, réparer ou remplacer des systèmes de toits unicouches à l'aide de revêtements hydrofuges en plastique modifié, en élastomères ou en matériaux bitumineux;</li> <li>• poser, réparer ou remplacer des bardeaux, des bardeaux de fente et d'autres tuiles de revêtement sur des couvertures de bâtiments à toits en pente;</li> <li>• poser des chéneaux en tôle;</li> <li>• appliquer des enduits hydrofuges sur du béton et d'autres surfaces en maçonnerie au-dessous ou au-dessus du niveau du sol;</li> <li>• installer et réparer des toits en métal à l'aide d'outils manuels et mécaniques;</li> <li>• dresser des échafaudages afin d'assurer la sécurité sur les toits;</li> <li>• estimer, au besoin, le coût des matériaux nécessaires et fournir des devis.</li> </ul> <p>Les poseurs de bardeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• poser ou remplacer des bardeaux d'asphalte, de bois et de fente et des tuiles en produits terreux ou en terre cuite sur des couvertures de bâtiments à toits en pente;</li> <li>• dresser des échafaudages afin d'assurer la sécurité sur les toits.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• apprenti couvreur/apprentie couvreuse</li> <li>• couvreur/couvreuse</li> <li>• couvreur/couvreuse de toits multicouches</li> <li>• couvreur/couvreuse de toits plats</li> <li>• couvreur/couvreuse de toits unicouches</li> <li>• poseur/poseuse de bardeaux</li> <li>• couvreur/couvreuse en asphalte</li> <li>• couvreur/couvreuse de toits résidentiels à forte pente</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	26,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17033/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17033/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Un programme d'apprentissage de deux à trois ans ou plus de trois ans d'expérience dans ce métier ainsi qu'une formation, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés des couvreurs pour être admissible au certificat de qualification.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le certificat de qualification du couvreur est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, dans toutes les autres provinces et les territoires.</li> <li>• Un certificat de qualification pour les couvreurs de toits résidentiels à forte pente est offert, bien que facultatif, en Colombie-Britannique.</li> <li>• Les couvreurs qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> <li>• Les poseurs de bardeaux requièrent une formation en cours d'emploi d'une durée d'un à deux ans.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17033/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17033/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer, réparer ou remplacer des systèmes de toits unicouches à l'aide de revêtements hydrofuges en plastique modifié, en élastomères ou en matériaux bitumineux</li> <li>• Appliquer des enduits hydrofuges sur du béton et d'autres surfaces en maçonnerie au-dessous ou au-dessus du niveau du sol</li> <li>• Installer, réparer ou remplacer des systèmes de toits multicouches à l'aide de matériaux tels que des feutres saturés d'asphalte, du bitume chaud et du gravier</li> <li>• Installer et réparer des toits en métal à l'aide d'outils manuels et mécaniques</li> <li>• Poser des chéneaux en tôle</li> <li>• Poser, réparer ou remplacer des bardeaux, des bardeaux de fente et d'autres tuiles de revêtement sur des couvertures de bâtiments à toits en pente</li> <li>• Poser ou remplacer des bardeaux d'asphalte, de bois et de fente et des tuiles en produits terreux ou en terre cuite sur des couvertures de bâtiments à toits en pente</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17033/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17033/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	<p>Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu.</p> <p><i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i></p>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 27 Entrepreneur/entrepreneuse en pose de parements extérieurs

Emploi	Entrepreneur/entrepreneuse en pose de parements extérieurs
Classification nationale des professions	7205
Description	Les entrepreneurs et contremaîtres des autres métiers de la construction et des services de réparation et d'installation supervisent et coordonnent le travail de divers ouvriers de la construction, poseurs, réparateurs et personnel d'entretien des groupes intermédiaires suivants : (728) Personnel de maçonnerie et de plâtrage, (729) Autre personnel des métiers de la construction; et (744) Personnel d'installation, de réparation et d'entretien. Ils travaillent dans une gamme variée d'entreprises, leur milieu de travail étant indiqué dans la description de leur groupe de base respectif susmentionné. Les entrepreneurs peuvent être des travailleurs autonomes. Ce groupe de base comprend aussi les entrepreneurs en installation et en entretien de produits préfabriqués ainsi que les propriétaires de certaines entreprises de réparation et de services d'entretien.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• superviser, coordonner et planifier les activités des ouvriers de la construction spécialisés dans le briquetage, la pose de couvertures, le lissage du ciment, la pose de carreaux et de couches de plâtre, l'installation et la finition de cloisons sèches, la pose de la vitrerie et des matériaux isolants, la peinture et la décoration et des travailleurs à l'installation et à l'entretien de produits préfabriqués dans des locaux résidentiels et commerciaux ainsi que des travailleurs qui réparent une gamme variée de produits tels : instruments de musique, équipement de sport, distributeurs automatiques, bicyclettes et appareils photographiques;</li> <li>• établir des méthodes de travail permettant de respecter les calendriers d'exécution et coordonner les activités avec les autres sous-traitants;</li> <li>• résoudre les problèmes liés au travail et recommander des mesures afin d'améliorer la productivité et la qualité du produit;</li> <li>• commander du matériel et des fournitures;</li> <li>• former des travailleurs quant à leurs tâches, aux normes de sécurité et aux politiques de la compagnie;</li> <li>• recommander des mesures de gestion du personnel, telles que l'embauche et les promotions;</li> <li>• rédiger des rapports de production;</li> <li>• gérer, s'il y a lieu, sa propre compagnie;</li> <li>• superviser, coordonner et organiser, au besoin, le travail des apprentis, des aides et des manœuvres.</li> <li>• Les entrepreneurs de petites entreprises peuvent exécuter des tâches généralement associées aux travailleurs des métiers qu'ils emploient, ce qui n'est généralement pas le cas pour les entrepreneurs de moyennes ou grandes entreprises ainsi que les superviseurs.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• entrepreneur/entrepreneuse en briquetage</li> <li>• entrepreneur/entrepreneuse en finition de ciment</li> <li>• entrepreneur/entrepreneuse en peinture</li> <li>• entrepreneur/entrepreneuse en pose de toiture</li> <li>• surveillant/surveillante d'atelier de réparation de bicyclettes</li> <li>• superviseur/superviseuse de peintres-décorateurs</li> <li>• superviseur/superviseuse de carreleurs</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de calorifugeurs</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• contremaître/contremaîtresse de plâtriers</li> <li>• surveillant/surveillante du contrôle des insectes et animaux nuisibles</li> <li>• contremaître/contremaîtresse de vitriers</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	32,28\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/7019/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/7019/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Plusieurs années d'expérience comme travailleur qualifié dans le métier correspondant ou dans le domaine supervisé sont habituellement exigées.</li> <li>• Un certificat de compagnon peut être exigé pour certaines des professions de ce groupe de base.</li> </ul>
Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/7019/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/7019/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les projets et le travail des ouvriers</li> <li>• Planifier et coordonner le travail</li> <li>• Former ou assurer la formation</li> <li>• Gérer sa propre entreprise</li> <li>• Installer des machines et de l'équipement</li> <li>• Recommander des mesures en matière de dotation</li> <li>• Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectées</li> <li>• Lire les plans et devis</li> <li>• Demander ou commander du matériel, de l'équipement et des fournitures</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/7019/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/7019/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 28 Installateur/installatrice de panneaux solaires

Emploi	Installateur/installatrice de panneaux solaires
Classification nationale des professions	7441
Description	Les travailleurs d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial installent et font l'entretien d'une grande variété de produits préfabriqués pour l'intérieur et l'extérieur, tels que des fenêtres, des portes, des appareils électriques, des chauffe-eau, des clôtures, des structures de jeu, des installations sanitaires et des systèmes d'irrigation dans des propriétés résidentielles, commerciales ou institutionnelles. Ils travaillent dans des entreprises spécialisées dans l'installation et l'entretien de produits particuliers.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>lire des dessins ou des spécifications techniques en vue de déterminer les plans de disposition et d'installation;</li> <li>mesurer et marquer des repères pour l'installation des produits;</li> <li>installer, réparer et faire l'entretien de produits intérieurs préfabriqués, tels que des portes, des fenêtres, des armoires de cuisine, des comptoirs de salle de bains, des chauffe-eau et des appareils ménagers, à l'aide d'outils manuels et mécaniques;</li> <li>installer, réparer et faire l'entretien de produits extérieurs préfabriqués, tels que des parements, des volets, des auvents, des clôtures, des terrasses, des fosses septiques, des systèmes d'irrigation, des enseignes et des structures de jeu, à l'aide d'outils manuels et mécaniques.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>technicien/technicienne en installation et entretien de systèmes d'irrigation</li> <li>poseur/poseuse de recouvrement extérieur</li> <li>poseur/poseuse d'armoires de cuisine et de tables de toilette</li> <li>installateur/installatrice de fenêtres en aluminium</li> <li>poseur/poseuse de parements extérieurs</li> <li>installateur/installatrice de piscines</li> <li>monteur/monteuse de matériel récréatif</li> <li>ouvrier/ouvrière à l'entretien et à la réparation d'adoucisseurs d'eau</li> <li>poseur/poseuse d'enseignes</li> <li>installateur/installatrice de cuve thermale</li> <li>ouvrier/ouvrière à l'entretien et à la réparation de chauffe-eau</li> <li>installateur/installatrice de fenêtres</li> <li>installateur/installatrice de gouttières</li> <li>installateur/installatrice d'appareils électriques</li> <li>monteur/monteuse de clôtures</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	22,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/27267/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/27267/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques années d'études secondaires sont habituellement exigées.</li> <li>Une formation en cours d'emploi et plusieurs mois d'expérience en installation, en réparation ou en entretien liés au domaine d'emploi sont habituellement exigés.</li> <li>Un permis de conduire peut être exigé.</li> </ul>

Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/27267/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/27267/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les plans de disposition et d'installation</li> <li>• Mesurer et marquer des repères pour l'installation des produits</li> <li>• Charger et décharger des camions d'équipement et de fourniture</li> <li>• Utiliser des outils à main ou électriques</li> <li>• Lire et interpréter des plans, des cartes, des dessins et des spécifications</li> <li>• Monter des échafaudages et d'autres plates-formes de travail</li> <li>• Installer, réparer et faire l'entretien de produits intérieurs ou extérieurs préfabriqués</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/27267/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/27267/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## 29 Carreleur/carreleuse

Emploi	Carreleur/carreleuse
Classification nationale des professions	7283
Description	Les carreleurs couvrent des murs extérieurs et intérieurs, des planchers et des plafonds de carreaux de céramique, de marbre, de grès cérame ou de mosaïque. Ils travaillent pour des entrepreneurs en construction ou en maçonnerie ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• préparer, mesurer et délimiter les surfaces à revêtir;</li> <li>• construire des sous-couches et installer des boulons de scellement, des broches et des supports;</li> <li>• mélanger, appliquer et étendre du mortier, du ciment, du mastic, de la colle ou d'autres matières adhésives en se servant de truelles;</li> <li>• mettre des carreaux en place et, par pression, les asseoir solidement dans le lit de matière adhésive;</li> <li>• aligner et remettre des carreaux d'aplomb à l'aide de niveaux, d'équerres et de règles à araser;</li> <li>• découper et ajuster les carreaux autour des obstacles ou ouvertures en se servant d'outils de coupe mécaniques ou manuels;</li> <li>• bourrer de coulis les joints entre les carreaux et enlever le surplus de coulis;</li> <li>• poser des bordures de carreaux;</li> <li>• installer et disposer des carreaux de mosaïque de façon à créer des motifs décoratifs sur des murs et des planchers;</li> <li>• mélanger le composé d'argile, l'appliquer et le polir;</li> <li>• couper, polir et installer le marbre et le granit;</li> <li>• remplacer les carreaux brisés ou endommagés;</li> <li>• préparer, s'il y a lieu, des devis et des commandes.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• poseur/poseuse de marbre</li> <li>• polisseur/polisseuse de terrazzo</li> <li>• carreleur/carreleuse</li> <li>• ouvrier spécialisé/ouvrière spécialisée en granito</li> <li>• apprenti carreleur/apprentie carreleuse</li> <li>• installateur/installatrice de carreaux de céramique</li> <li>• installateur/installatrice de carreaux</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	31,48\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17013/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/17013/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.</li> <li>• Un programme d'apprentissage de trois ou quatre ans ou plus de trois ans d'expérience dans le métier ainsi qu'une formation spécialisée en carrelage, en milieu scolaire ou industriel, sont habituellement exigés pour l'obtention du certificat de qualification.</li> <li>• Un certificat de qualification de carreleur est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.</li> <li>• Les carreleurs qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.</li> </ul>

Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17013/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/17013/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer, mesurer et délimiter les surfaces à revêtir</li> <li>• Mélanger, appliquer et étendre du mortier, du ciment, du mastic, de la colle ou d'autres matières adhésives en se servant de truelles</li> <li>• Mettre les carreaux en place et, par pression, les asseoir solidement dans le lit de matière adhésive</li> <li>• Aligner et remettre les carreaux de niveau</li> <li>• Découper et ajuster les carreaux autour des obstacles ou ouvertures en se servant d'outils de coupe mécaniques ou manuels</li> <li>• Bourrer de coulis les joints entre les carreaux et enlever le surplus de coulis</li> <li>• Remplacer les carreaux brisés ou endommagés</li> <li>• Installer et disposer des carreaux de mosaïque de façon à créer des motifs décoratifs sur des murs et des planchers</li> <li>• Construire des sous-couches et installer des boulons de scellement, des broches et des supports</li> <li>• Couper, polir et assujettir des carreaux de marbre ou de granite</li> <li>• Mélanger le composé d'argile, l'appliquer et le polir</li> <li>• Poser des bordures de carreaux</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17013/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/17013/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

### 30 Installateur/installatrice de fenêtres. Installateur/installatrice de portes

Emploi	Installateur/installatrice de fenêtres. Installateur/installatrice de portes
Classification nationale des professions	7441
Description	Les travailleurs d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial installent et font l'entretien d'une grande variété de produits préfabriqués pour l'intérieur et l'extérieur, tels que des fenêtres, des portes, des appareils électriques, des chauffe-eau, des clôtures, des structures de jeu, des installations sanitaires et des systèmes d'irrigation dans des propriétés résidentielles, commerciales ou institutionnelles. Ils travaillent dans des entreprises spécialisées dans l'installation et l'entretien de produits particuliers.
Tâches liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>lire des dessins ou des spécifications techniques en vue de déterminer les plans de disposition et d'installation;</li> <li>mesurer et marquer des repères pour l'installation des produits;</li> <li>installer, réparer et faire l'entretien de produits intérieurs préfabriqués, tels que des portes, des fenêtres, des armoires de cuisine, des comptoirs de salle de bains, des chauffe-eau et des appareils ménagers, à l'aide d'outils manuels et mécaniques;</li> <li>installer, réparer et faire l'entretien de produits extérieurs préfabriqués, tels que des parements, des volets, des auvents, des clôtures, des terrasses, des fosses septiques, des systèmes d'irrigation, des enseignes et des structures de jeu, à l'aide d'outils manuels et mécaniques.</li> </ul>
Titres d'emplois similaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>technicien/technicienne en installation et entretien de systèmes d'irrigation</li> <li>poseur/poseuse de recouvrement extérieur</li> <li>poseur/poseuse d'armoires de cuisine et de tables de toilette</li> <li>installateur/installatrice de fenêtres en aluminium</li> <li>poseur/poseuse de parements extérieurs</li> <li>installateur/installatrice de piscines</li> <li>monteur/monteuse de matériel récréatif</li> <li>ouvrier/ouvrière à l'entretien et à la réparation d'adoucisseurs d'eau</li> <li>poseur/poseuse d'enseignes</li> <li>installateur/installatrice de cuve thermale</li> <li>ouvrier/ouvrière à l'entretien et à la réparation de chauffe-eau</li> <li>installateur/installatrice de fenêtres</li> <li>installateur/installatrice de gouttières</li> <li>installateur/installatrice d'appareils électriques</li> <li>monteur/monteuse de clôtures</li> </ul>
Salaire (moyenne canadienne)	22,00\$ <a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/8170/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/salaire-profession/8170/ca</a>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques années d'études secondaires sont habituellement exigées.</li> <li>Une formation en cours d'emploi et plusieurs mois d'expérience en installation, en réparation ou en entretien reliés au domaine d'emploi sont habituellement exigés.</li> <li>Un permis de conduire peut être exigé.</li> </ul>

Certification professionnelle et permis d'exercice	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/8170/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/prerequis/8170/ca</a>
Compétence ou expertise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les plans de disposition et d'installation</li> <li>• Mesurer et marquer des repères pour l'installation des produits</li> <li>• Charger et décharger des camions d'équipement et de fourniture</li> <li>• Utiliser des outils à main ou électriques</li> <li>• Lire et interpréter des plans, des cartes, des dessins et des spécifications</li> <li>• Monter des échafaudages et d'autres plates-formes de travail</li> <li>• Installer, réparer et faire l'entretien de produits intérieurs ou extérieurs préfabriqués</li> </ul>
Compétences essentielles	<a href="https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/8170/ca">https://www.guichetemplois.gc.ca/rapportmarche/qualification/8170/ca</a>
Critères suggérés d'assurance	<p><b>Assurance responsabilité civile générale des entreprises</b> - prise en charge des indemnités lorsque vous perdez un procès contre un client, un employé ou un fournisseur faisant l'objet d'un préjudice. Le préjudice peut être physique, ou il peut s'agir d'une perte financière basée sur des pratiques publicitaires.</p> <p><b>Assurance contre les accidents du travail</b> - Ce type d'assurance protège une entreprise et son ou ses détenteurs contre les réclamations des employés qui souffrent d'une blessure, d'une maladie ou d'un malaise survenant au travail. Cette assurance accorde généralement à l'employé blessé des prestations couvrant les frais médicaux, une partie de la perte de salaire, les frais de rééducation, le cas échéant, et l'invalidité permanente partielle ou totale.</p> <p><b>Cautionnement</b> - Le cautionnement est un contrat par lequel une partie, la CAUTION (qui assure au créancier que le débiteur peut exécuter la tâche), garantit l'exécution de certaines obligations d'une deuxième partie, le DÉBITEUR (l'entrepreneur ou l'entreprise qui exécutera l'obligation contractuelle), à une troisième partie, le CRÉANCIER (le maître d'ouvrage qui est le bénéficiaire d'une obligation).</p>
Notes :	Il est important de demander l'éducation/la formation/les webinaires les plus récents qu'ils ont suivis dans le cadre de leur apprentissage continu. <i>Avertissement : Les informations fournies sont à titre informatif uniquement et non dans le but de fournir des conseils juridiques ou financiers. Il est important que le Conseil communique avec votre avocat ou l'administrateur du Conseil pour obtenir des conseils concernant tout contrat d'assurance ou de construction particulier.</i>
Source d'information.	<a href="http://www.guichetemplois.gc.ca">www.guichetemplois.gc.ca</a>

## Annexe A – Comment utiliser le site Web Guichet-Emplois

### Comment utiliser le site Web Guichet-Emplois

1. Rendez-vous à l'adresse suivante : [www.guichetemplois.gc.ca](http://www.guichetemplois.gc.ca)
2. Dans le menu, sélectionnez « Planification de carrière »
3. Dans la rubrique « Planification de carrière », cliquez sur « Choisir une carrière ».
4. Cliquez sur « Recherche par domaine d'étude » puis sur le second choix intitulé « Recherche par profession »
5. Une rubrique intitulée « Profession » apparaîtra. Dans cette case, tapez l'intitulé de la profession ou de l'emploi.
6. Par exemple, tapez le terme « peintre » et cliquez sur chercher. (il n'est pas nécessaire de remplir la case « emplacement »)
7. Après avoir tapé « peintre », une liste de 21 variantes de la profession de peintre apparaîtra. Sélectionnez le choix qui correspond le mieux à ce que vous recherchez. Par exemple, cliquez sur « peintre en bâtiment (7294) »
8. Vous arriverez alors sur la page intitulée « Peintre en bâtiment au Canada ». Sur cette page, vous trouverez notamment les sous-menus suivants : Sommaire, Description, Salaires, Perspectives, Emplois, Exigences, Compétences et Chercher. Dans chacune de ces catégories, vous trouverez d'autres renseignements utiles.

## Annexe B – Éducation et formation dans le secteur de la construction

Cette partie du manuel fournit des informations et des ressources en matière d'éducation et de formation. Quelques exemples sont présentés ci-dessous. (Remarque : il existe d'autres établissements d'éducation et de formation dans la plupart des provinces et des territoires).

Il est possible de se former au secteur de la construction dans plusieurs collèges communautaires au Canada. La liste fournie est non exhaustive : tous les collèges proposant une formation aux métiers de la construction n'apparaissent pas sur cette liste et, de la même manière, tous les métiers spécifiques énumérés ne sont pas obligatoirement disponibles dans ces collèges. Il est préférable de vérifier quels cours ou formations sont disponibles près de chez vous.

Pour choisir le programme qui vous convient, prenez en compte certains facteurs, tels que le temps que vous souhaitez passer à étudier, le stage/mentorat et les options de formation pratique disponibles, ainsi que le type de métier que vous souhaitez exercer après avoir terminé vos études. Les types de cours proposés doivent aussi être pris en compte : en personne en classe/à l'atelier, en ligne ou une combinaison des deux.

- Construction autochtone – (Île de Vancouver) <https://www.viu.ca/programs/trades-applied-technology/aboriginal-construction>
- Alberta (liste des métiers et des professions) Prérequis - <https://tradesecrets.alberta.ca/trades-occupations/trades-occupations-list/>

- Programme du gouvernement de la Colombie-Britannique - <https://news.gov.bc.ca/releases/2015ARR0045-001829>
- Construction / Bâtiment / Rénovation - <https://www.ontariocolleges.ca/fr/programmes/professions-et-metiers/construction-batiment-renovation>

## Annexe C – Organisme professionnel : Associations du secteur de la construction

Les organismes professionnels visent à promouvoir des normes plus élevées afin de fournir un système de communication et de réseautage ainsi qu'un ensemble de normes aboutissant à de plus grands avantages individuels et collectifs.

*« Les gens de métier qui ont réussi l'examen du Sceau rouge obtiennent une mention Sceau rouge sur leur certificat d'aptitude professionnelle provincial ou territorial. Le Sceau rouge, lorsqu'apposé sur un certificat d'aptitude professionnelle provincial ou territorial, indique que les gens de métier ont démontré qu'ils possédaient les connaissances requises par la norme nationale dans ce métier. »*

Source : <https://www.red-seal.ca/about/pr.4gr.1m-fra.html>

Voici quelques exemples d'organismes : (Remarque : il est possible de trouver d'autres associations pour votre province ou territoire).

Secteur de l'ingénierie : (techniciens et technologues)

- ASTTBC (Technologues et techniciens en sciences appliquées de la Colombie-Britannique) - <https://asttbc.org/>
- OACETT (Association des techniciens et technologues agréés en ingénierie de l'Ontario) - <https://www.oacett.org/>

Secteur de la construction :

- Association canadienne des constructeurs d'habitations - <https://www.chba.ca/>
- Association des constructeurs d'habitations du Manitoba - <https://www.homebuilders.mb.ca/>
- Association des constructeurs d'habitations de l'Ontario - <https://www.ohba.ca/>
- Association de la construction de Prince Albert - <https://www.pacaonline.ca/>
- Programme du Sceau rouge (métiers spécialisés et apprentissage) - <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/metiers-specialises-apprentissage.html>
- Saskatchewan – Métiers désignés - <https://saskapprenticeship.ca/designated-trades-searchable/>